
RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 5 septembre 2006



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous faire la lecture du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement de Saint-Léonard. Mes collègues du conseil et moi-même sommes heureux des résultats obtenus pour l'année 2005.

Résultats financiers au 31 décembre 2005

L'année financière se terminant au 31 décembre 2005 nous aura permis de dégager un surplus de gestion de 1 571 700 \$. Ce résultat fort satisfaisant s'explique notamment par notre performance dans les dossiers de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) qui nous a permis de réaliser des économies substantielles. Nous avons également bénéficié de la finalisation de dossiers de vente d'actifs ainsi que d'ajustements de notre enveloppe budgétaire et également de subventions d'acquisition de livres.

Les dépenses réelles se sont chiffrées à 36 588 200 \$ alors que notre budget final était de 36 803 200 \$. Il en résulte donc un écart favorable de 215 000 \$. Pour ce qui est des revenus, l'arrondissement a encaissé 2 424 000 \$, ce qui représente un écart favorable de 950 400 \$ par rapport au 1 473 600 \$ budgété.

Par ailleurs, des ajustements de 406 300 \$ ont augmenté le surplus brut, ce qui résulte au surplus net indiqué précédemment de 1 571 700 \$.

Programme triennal d'immobilisations 2006, 2007 et 2008

Pour l'année 2006, le budget net du programme triennal d'immobilisations était de 3 570 000 \$. En tenant compte du report des sommes non utilisées du programme d'immobilisations 2005, en ajoutant les crédits additionnels votés par le conseil d'arrondissement provenant de nos surplus d'opérations accumulés et les montants de subvention prévus, des investissements totaux de 7 785 000 \$ sont prévus cette année pour les travaux suivants :

4 734 000 \$	pour la réfection de rues et de trottoirs et la réfection du réseau de l'éclairage ;
560 000 \$	pour les travaux d'infrastructures du Domaine Chartier ;
1 233 000 \$	pour le programme de protection des bâtiments administratifs, sportifs et de loisirs ;
426 000 \$	pour le programme de renouveau urbain ;
110 000 \$	pour la réfection et l'aménagement de parcs et terrains de jeux ;
488 000 \$	pour le remplacement de véhicules ;
95 000 \$	pour des achats d'équipements d'informatique et de bureautique ;
26 000 \$	pour l'achat de divers équipements ;
51 000 \$	pour l'expropriation de terrains ;
62 000 \$	pour les projets structurants.

Nous croyons que cet effort consenti en 2006 contribuera au maintien de nos acquis.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2006

Une dotation nette de 36 877 200 \$, répartie entre des dépenses de 38 477 900 \$ et des revenus de 1 600 700 \$, est prévue dans le budget 2006.

Nous avons de bonnes raisons de croire que le cadre financier que nous nous étions fixé sera respecté, compte tenu des éléments dont nous disposons actuellement.

Orientations budgétaires 2007

Tout comme l'ensemble des arrondissements de Montréal, Saint-Léonard procède actuellement à une revue de ses activités, services, opérations et programmes. Ce processus, connu sous le nom de RASOP, nous permettra de revoir nos façons de faire de manière à cerner encore mieux nos priorités, notamment en ce qui a trait au service à la clientèle. Il nous permettra également d'augmenter nos performances grâce à une recherche d'efficacité améliorée. Cette année, le budget 2007 sera déposé plus tard que par les années passées. Toutefois, nous savons déjà que nous devons composer avec des hausses substantielles des contrats de déneigement. Sur le plan de l'environnement, nous continuerons d'améliorer la situation en commençant à faire la collecte sélective dans les bâtiments de 9 logements et plus. Par ailleurs, les efforts entrepris en 2006 au chapitre de l'inspecteurat seront poursuivis. Dans tous les domaines, les choix budgétaires seront faits avec rigueur comme cela a toujours été le cas à Saint-Léonard.

Budget triennal des immobilisations 2007, 2008 et 2009

Le budget triennal des immobilisations pour les années 2007, 2008 et 2009, qui sera déposé parallèlement à notre budget d'opérations, comprend trois grands éléments. D'abord, nous investirons dans le renouvellement de la machinerie, de l'outillage et de l'équipement. Nous veillerons également à l'entretien des bâtiments administratifs et communautaires en y consentant des investissements. Enfin, nous continuerons à investir dans le maintien et la réhabilitation des infrastructures actuelles, des rues et des trottoirs. Entre autres, nous compléterons les infrastructures sur la rue J.-B. Martineau. Toutes ces actions contribueront à maintenir la qualité de vie dans l'arrondissement et à mieux préparer l'avenir.

Le budget 2007 sera préparé avec autant de rigueur que les budgets que nous avons réalisés précédemment. Je peux vous assurer que mes collègues du conseil et moi continuons de travailler dans ce même esprit pour le prochain budget. C'est ainsi que nous conserverons nos acquis et que nous développerons encore plus nos services à la population.